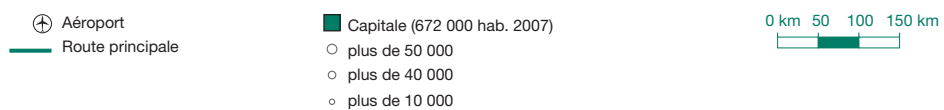
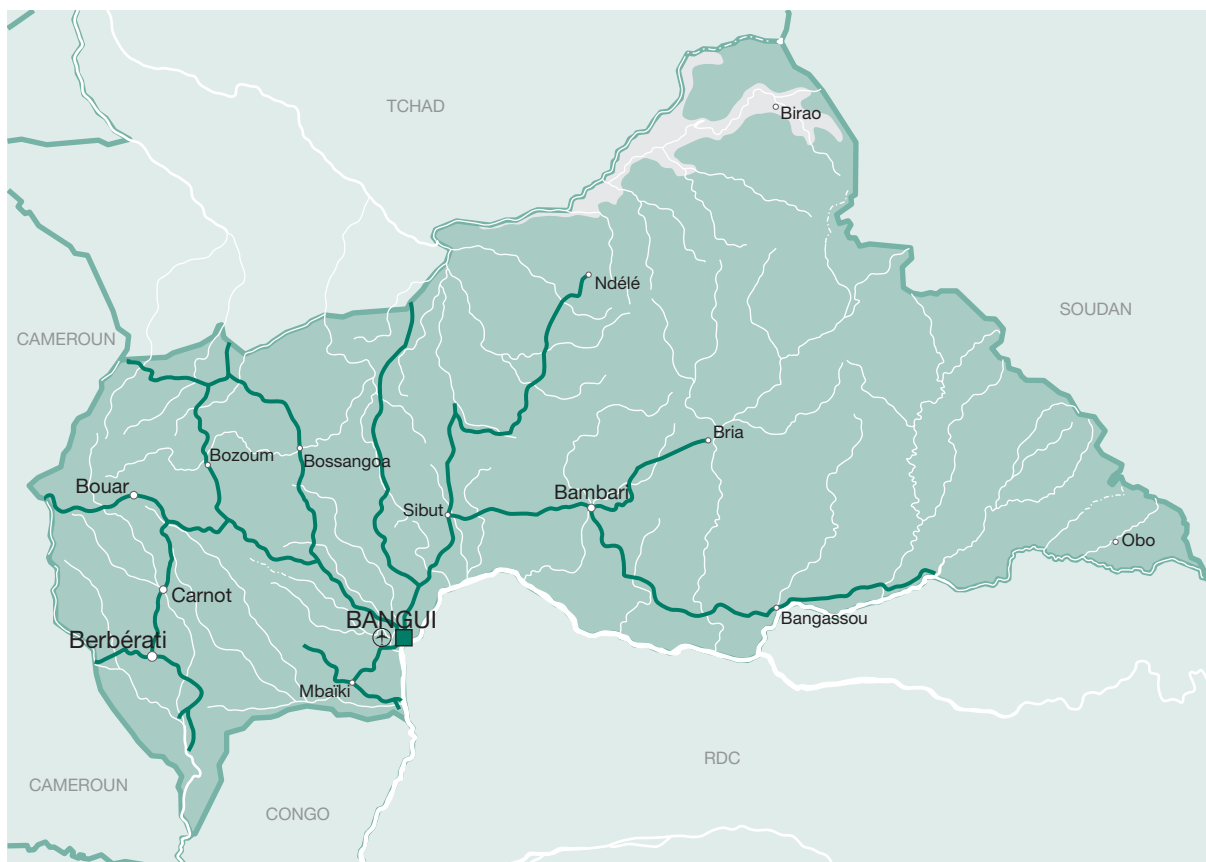




République centrafricaine

2011

www.africaneconomicoutlook.org/fr



Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

République centrafricaine

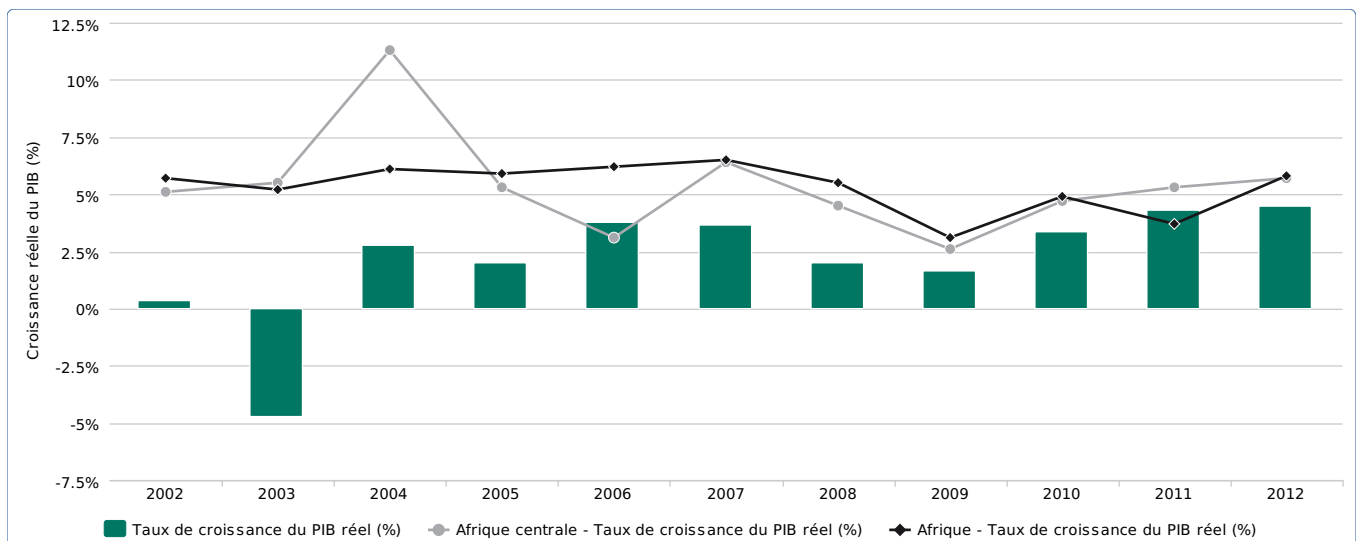
Vue d'ensemble

La reprise de l'activité économique en République centrafricaine (RCA) s'est confirmée en 2010, avec un taux de croissance du PIB réel estimé à 3.4 %. Cette évolution favorable intervient après que l'économie centrafricaine eut subi en 2009 le plein effet de la crise économique et financière mondiale déclenchée en 2008. L'année 2010 correspond aussi pour la RCA à celle de l'achèvement du document de sa première stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) 2008-2010 et de son programme économique et financier négocié avec le Fonds monétaire international (FMI), soutenu à travers la Facilité élargie au crédit (FEC) accordée en décembre 2006 par le FMI. La sixième et dernière revue de la FEC a été approuvée par le conseil d'administration du FMI le 25 août 2010, récompensant les efforts déployés en matière de réformes économiques et financières. En effet, la RCA avait atteint en juin 2009 le point d'achèvement de l'Initiative PPTE (pays pauvres très endettés) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

La RCA est un État « post-conflit » et « fragile » en raison des crises socio-politiques et militaires récurrentes qu'elle a connues ces deux dernières décennies. Ces crises ont mis à mal le tissu économique et détruit les infrastructures socio-économiques de base. Depuis 2005, la RCA s'est inscrite dans une dynamique de relance économique et de transition politique qui a abouti aux élections présidentielle et législatives du 23 janvier 2011. Le pays, doté d'abondantes ressources naturelles, a progressé dans la stabilisation économique et la mise en œuvre de réformes financières et structurelles, ainsi que dans la réhabilitation des services sociaux de base.

La consolidation de ces acquis sur le plan économique et social dépendra en grande partie de la capacité du pays à mener à bien le processus de stabilisation politique et à respecter les accords de paix, à travers notamment le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) adopté lors de la tenue en décembre 2008 des assises du « dialogue politique inclusif ». Ce DPI avait réuni la majorité présidentielle, l'opposition, les mouvements politico-militaires, la société civile et les institutions publiques. Le succès de la transition d'une période d'instabilité prolongée vers la croissance et le développement résultera également de la capacité du pays à mobiliser plus de ressources que celles qui sont actuellement engagées. Cette préoccupation a amené le gouvernement, en accord avec ses principaux partenaires au développement, à programmer une table ronde des bailleurs de fonds, prévue courant 2011.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (C)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411761>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	1.7	3.4	4.3	4.5
Inflation IPC	3.5	1.8	2.5	1.8
Balance budgétaire % PIB	0.7	-0.3	-0.3	-0.5
Balance courante % PIB	-9.2	-9.9	-12.3	-12.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932414117>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2009
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	55	54.7
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	29.9	31.5
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	3.1	1.9
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	6.4	6.8
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	0.9	0.7
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	3.9	4.4
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	12.1	13
dont hôtels et restaurants	-	-
Transports, entreposages et communications	4.6	5.6
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	-	-
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	7.9	6.4
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	6.2	6.5
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415086>

En 2010, la répartition sectorielle du produit intérieur brut de la RCA reste à peu près la même qu'en 2009, avec un léger accroissement (0.3 %) de la part de l'agriculture, qui la porte ainsi à 54.9 % du PIB (54.7 % en 2009). L'agriculture vivrière (28.7 % du PIB) et l'élevage (12.6 % du PIB) continuent de dominer le secteur primaire, tandis que le commerce (12.1 % du PIB) représente l'essentiel du secteur tertiaire dont la part globale reste constante dans le PIB (31.5 %). Quant au secteur secondaire (13.5 % du PIB), les industries manufacturières et le bâtiment (BTP) y sont dominantes (10.3 %). Du point de vue de la demande, la consommation finale représenterait en 2010 près de 96 % du PIB, tandis que le concours de la formation brute du capital se situerait à environ 13 %.

La croissance du PIB réel (3.4 %) enregistrée en 2010 résulterait, du point de vue de l'offre, du dynamisme maintenu de la production vivrière (3.3 %), du secteur de la construction, des services marchands (commerce et télécommunications), et surtout de la reprise relativement forte des principaux secteurs d'exportations. En effet, les productions sylvicoles (grumes et sciages) et minières, qui avaient respectivement enregistré des baisses de 31.8 % et 8.5 % en 2009, ont réalisé des taux de croissance positifs de 8 % et 4.5 % en 2010. Côté demande, la consommation finale et l'investissement ont contribué à soutenir cette reprise économique.

La performance de l'agriculture vivrière s'explique essentiellement par la poursuite de l'aide publique aux producteurs, notamment à travers la distribution d'insecticides et d'engrais, par le retour de la sécurité dans les zones cultivées, à l'ouverture du corridor RCA-Soudan, ainsi que par la bonne répartition des pluies. L'élevage a bénéficié du retour de la sécurité publique, ainsi que des campagnes de vaccination du bétail, de la formation à une gestion rationnelle des aires de pâturage, de la reconstitution du petit bétail dans les zones concernées, et de la mise en place de crédits destinés aux communautés en vue d'accroître la production animale.

Les cultures d'exportations, principalement le coton et le café, ont également bénéficié de la bonne répartition des pluies et du redressement des cours, ainsi que de la poursuite des travaux d'entretien des caféières et de la fourniture et l'équipement de plusieurs unités (par exemple, l'installation de six mini-décortiqueuses dans deux préfectures, la construction d'une grande usine de décorticage dans une préfecture, la mise en place d'une unité de séchage de café à l'énergie solaire, etc.). Concernant les secteurs forestiers et miniers, principaux secteurs d'exportations du pays, leur reprise résulte à la fois de mesures de soutien fiscales, du redressement (quoique limité) de la demande, et du rebond des cours mondiaux des matières premières.

Le maintien du dynamisme du secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) s'explique par la poursuite des travaux d'aménagement de la capitale Bangui, la construction d'un hôpital de 100 lits à Bangui, la réhabilitation de bâtiments publics et administratifs. Le secteur tertiaire a été tiré par les activités de commerce encouragées par l'amélioration des infrastructures de transports, grâce en particulier au Projet de facilitation du transport et du transit en zone Cemac (Communauté économique et financière de l'Afrique centrale) financé par la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque mondiale et l'Union européenne (UE).

Côté demande, la consommation, moteur principal de la croissance en raison de son poids, a bénéficié de l'accroissement des revenus des ménages liés à la régularisation des salaires et à l'intégration de nouveaux fonctionnaires dans l'administration publique, ainsi que de l'augmentation de l'emploi dans le secteur privé favorisé par la poursuite des investissements et travaux à haute intensité de main d'œuvre. Ainsi, la consommation globale, qui a progressé de 2.9 % en 2010, a contribué à hauteur de 2.9 points à la croissance du PIB réel (cf. tableau 1). L'investissement global n'a augmenté que de 5.7 %, en raison notamment de l'attentisme des opérateurs privés lié à l'incertitude politique (suite au report des élections à plusieurs reprises en 2010) et au report de certains gros investissements prévus dans le secteur minier (Arvea, Aurafrique et GEM Diamond). La contribution de l'investissement global à la croissance, en dépit d'un accroissement de la part du secteur public d'environ 7 %, s'est limitée à 0.7 point en 2010. La demande extérieure nette a eu un effet quasiment nul sur la croissance. Les contributions des exportations et des importations à la croissance se sont globalement compensées.

La reprise observée en 2010 devrait se consolider en 2011 et 2012, avec un taux de croissance du PIB qui pourrait atteindre 4.3 % puis 4.5 %. Cette accélération repose sur la consolidation du processus de paix et l'amélioration du climat politique depuis le bon déroulement des élections présidentielle et législatives du 23 janvier 2011, sur la matérialisation des gros investissements des sociétés minières, sur la poursuite des investissements publics et privés, sur la relance de l'agriculture vivrière et de rente prévue dans le cadre du DSRP 2 en cours d'élaboration, et sur la consolidation des relations avec la communauté internationale. Au contraire, une détérioration du climat social et sécuritaire pourrait décourager les bailleurs de fonds et peser sur la confiance des investisseurs. Les chocs exogènes, notamment la prolongation des effets de la crise économique sur les exportations, risquent aussi de freiner la croissance. Par ailleurs, l'insuffisance des investissements dans les infrastructures et les lenteurs de l'amélioration du climat des affaires risquent également de retarder l'investissement privé dont la RCA a tant besoin pour relancer son économie.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	9.6	11.3	5.7	3.8	9	0.7	0.5	1.1
Publique	4.2	4.2	7	5	9	0.3	0.2	0.4
Privée	5.4	7.1	5	3	9	0.4	0.2	0.7
Consommation finale	94.6	100.7	2.9	3.9	3.5	2.9	3.9	3.5
Publique	13.8	8.4	3.1	15.5	-6.7	0.3	1.3	-0.6
Privée	80.7	92.3	2.9	2.8	4.6	2.6	2.5	4.1
Secteur externe	-4.2	-12	-	-	-	-0.1	0	-0.1
Exportations	16	10.2	5.8	5.7	8.5	0.7	0.7	1
Importations	-20.1	-22.2	3.3	2.9	4.9	-0.8	-0.7	-1.1
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	3.4	4.3	4.5

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416055>

Politiques macroéconomiques

Les autorités centrafricaines ont poursuivi en 2010 la mise en œuvre de réformes macroéconomiques en dépit d'un environnement international et national difficile. Le pays a pu ainsi satisfaire aux critères de performance retenus dans le programme économique et financier soutenu par le FMI à travers la Facilité élargie de crédit (FEC), qui a expiré le 31 décembre 2010. Le 25 août 2010, le conseil d'administration du FEC a approuvé la sixième et dernière revue de ce programme, permettant au pays de bénéficier du décaissement d'un montant de 8.67 millions de droits de tirage spéciaux (DTS), soit environ 6.3 milliards de francs CFA BEAC (XAF).

Politique budgétaire

En 2010, la politique budgétaire a continué de soutenir la croissance économique, comme l'illustre l'accroissement du déficit global, ainsi que la consolidation politique et financière. Plus précisément, le programme budgétaire visait à stabiliser la demande au moyen des dépenses tout en préservant la discipline budgétaire à moyen terme. Le recours à la politique budgétaire comme moyen de stabilisation de l'économie était d'autant plus justifié que la reprise anticipée en 2009 n'avait pas eu lieu, et que le recours à la politique monétaire est limité par le régime de change fixe du franc CFA avec l'euro. De surcroît, les canaux de transmission de la politique monétaire à l'économie sont biaisés.

Comme l'atteste la dernière revue concluante du programme FRPC (Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance), les autorités centrafricaines ont poursuivi leur programme de réformes économiques et financières. Elles ont amélioré la crédibilité des finances publiques en mobilisant davantage de recettes intérieures, en exécutant prudemment les dépenses et en réduisant les arriérés intérieurs, renforçant ainsi la viabilité de la dette publique.

En dépit des efforts déployés en 2010, les recettes totales (y compris les dons) rapportées au PIB se sont inscrites en baisse (15.7 % du PIB en 2010 contre 16.1 % 2009). Cette évolution négative s'explique par l'attentisme des opérateurs économiques et le retard enregistré dans les décaissements de certains financements extérieurs. Le ratio des recettes fiscales rapporté au PIB s'est toutefois amélioré (8.9 % du PIB en 2010 contre 8.7 % en 2009), mais l'effort de mobilisation de recettes fiscales n'a toutefois pas permis d'atteindre l'objectif de 12.9 % que le gouvernement s'était fixé dans le cadre du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) 2008-10. Les recettes fiscales se sont améliorées grâce notamment à une meilleure administration des recettes, aux réformes antérieures de la fiscalité du secteur pétrolier, et au recours à une procédure efficace de recouvrement de la TVA. Par contre, les recettes non fiscales ont été inférieures de 0.3 point de PIB par rapport à 2009, en raison principalement du caractère non récurrent des recettes ponctuelles liées aux licences de télécommunications et à la vente de terrains publics.

Les dépenses publiques ont représenté 15.9 % du PIB en 2010. Cet accroissement par rapport à 2009 s'explique principalement par la hausse des dépenses liées à l'organisation des élections présidentielle et législatives, par l'exécution des dépenses du programme DDR (désarmement, démobilisation, réinsertion) initialement prévues en 2009 mais reportées en 2010, ainsi que par la volonté des autorités de participer à la recapitalisation d'une banque en difficulté, la Bica (Banque internationale pour la Centrafrique). Du coup, les dépenses courantes, en dépit de la prudence que leur imprimait la loi de finances 2009, se sont accrues de 1.9 point de PIB. Par contre, les traitements et salaires, en dépit de l'accroissement de leur volume lié à régularisation des arriérés de salaires et l'intégration de nouveaux fonctionnaires dans l'administration, se sont stabilisés par rapport au PIB à leur niveau de 2009 (4.5 % du PIB). Les dépenses d'investissement ont augmenté pour atteindre 5.2 % du PIB en 2010, favorisées notamment par l'amélioration de la capacité de gestion et d'absorption, ainsi que par la nécessité de satisfaire certains besoins urgents de remise en état et d'expansion des infrastructures de base, d'amélioration des services et de développement dans le domaine social.

En matière de dette publique, la RCA consolide en 2010 les résultats de l'allègement de la dette résultant de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE, qui avait permis de réduire le ratio du stock de la dette publique rapporté au PIB de 83.4 % en 2008 à 32 % en 2009. Ainsi, en 2010, le stock de la dette publique représentait 29.2 % du PIB (estimation), dont 17.7 % de dette intérieure. Le gouvernement centrafricain a par ailleurs utilisé une bonne partie de l'allocation en DTS du FMI pour rembourser les arriérés d'emprunts coûteux auprès des banques commerciales. Cela a réduit de manière significative le service de la dette publique intérieure, amélioré la crédibilité de l'État et donné plus de transparence à ses relations avec le système bancaire.

S'agissant de la viabilité de la dette, il ressort de l'étude publiée par le FMI et la Banque mondiale en 2010 que la RCA continue de présenter, après l'atteinte du point d'achèvement, un risque modéré de surendettement. L'analyse montre qu'à long terme la RCA reste vulnérable à certains chocs qui pourraient entraîner le dépassement des seuils du ratio dette extérieure/exportations liés aux politiques mises en œuvre. Il en ressort

également que la RCA devra respecter le niveau minimum de concessionnalité requis pour les emprunts futurs, son seuil de surendettement étant lié à des financements hautement concessionnels.

Le déficit du solde global des opérations de l'État dons inclus devrait représenter 0.3 % du PIB en 2010. Le besoin de financement correspondant, environ 71.8 milliards XAF, a été essentiellement comblé par les concours extérieurs, notamment l'allocation de DTS du FMI et une aide supplémentaire de l'UE.

La loi de finances 2011 axe la politique budgétaire sur quatre objectifs : (i) améliorer la capacité de mobilisation des recettes publiques intérieures ; (ii) stabiliser la demande intérieure en maintenant les dépenses inscrites au budget, en réglant les arriérés intérieurs et en accélérant l'exécution des dépenses prévues dans le cadre du programme DDR ; (iii) consolider la réputation financière en honorant les obligations de l'État ; et (iv) poursuivre les réformes de gestion des finances publiques. Sur la base de ces objectifs, le budget 2011 table sur une amélioration de la mobilisation de recettes équivalente à 0.4 % du PIB, sur une réduction de 0.2 % du PIB du déficit primaire intérieur, et sur un écart de financement de 21.9 milliards CAF (2.1 % du PIB).

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	15.4	14.4	15.2	16.1	15.7	15.5	15.4
Recettes fiscales	8.9	7.3	7.9	8.7	8.9	9.1	9.1
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	4	4.1	4.8	5.3	4.6	4.4	4.2
Autres revenus	2.5	3	2.5	2.1	2.1	2.1	2.1
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	16.6	13.2	16.2	15.4	15.9	15.9	16
Dépenses courantes	9.9	9.6	11.7	10.5	10.7	10.5	10.3
Sans les intérêts	8.3	8.2	9.8	9.6	9.9	9.8	9.6
Salaires	4.8	4.6	4.3	4.5	4.5	4.3	4.3
Biens et services	2.5	1.8	2.7	2.9	3.1	3.1	3.1
Intérêts	1.6	1.4	1.9	0.9	0.8	0.7	0.6
Dépenses en capital	6.7	3.6	4.5	4.9	5.2	5.4	5.7
Solde primaire	0.4	2.6	0.9	1.6	0.5	0.4	0.1
Solde global	-1.2	1.2	-1	0.7	-0.3	-0.3	-0.5

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417024>

Politique monétaire

La RCA est membre de la Cemac avec cinq pays voisins, et sa politique monétaire est conduite au niveau régional par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). En raison de la politique monétaire régionale de stabilité structurelle dans un contexte de taux de change fixe avec l'euro, l'inflation en RCA est déterminée, pour l'essentiel, par les prix des denrées alimentaires et de l'énergie importée. En 2010, l'inflation a poursuivi sa tendance baissière entamée au second semestre 2009, et elle a été contenue en 2010 à 1.8 % en glissement annuel et à 0.9 % en moyenne annuelle (estimations). En effet, les prix des produits énergétiques se sont stabilisés tandis que l'amélioration de la production agricole a permis de contenir la pression inflationniste sur les denrées.

Ce tassement des pressions inflationnistes a eu lieu alors que la BEAC abaissait son taux directeur à 4 % en 2010 (contre 4.25 % en 2009), et que le volume des crédits à l'économie était augmenté de 23.2 %, passant à 77.9 milliards XAF contre 63.2 milliards en 2009. Toutefois, la masse monétaire n'a progressé que de 6.9 %, pour se monter à 168.4 milliards XAF, avec une relative stabilité structurelle de ses composantes tandis que les avoirs extérieurs nets baissaient de 27.4 % (estimations). L'évolution du crédit intérieur, essentiellement de court terme, est due au concours des sociétés de commercialisation de produits pétroliers et, dans une moindre mesure, du secteur des services (télécommunications et transports). La baisse des avoirs extérieurs s'explique par l'augmentation des importations liées au programme d'investissements publics et à la reprise des importations de produits pétroliers dans un contexte de hausse des cours et d'appréciation du dollar par rapport à l'euro.

Position extérieure

En 2010, le compte courant s'est détérioré en raison du creusement du déficit de la balance commerciale conjugué à celui de la balance des services. En effet, l'accroissement des exportations de 18.2 %, principalement tirées par les produits forestiers et miniers et les cultures de rente (café et coton), a été inférieur à la hausse de 19.7 % des importations, portant le déficit courant à 9.9 % du PIB contre 9.2 % en 2009. La hausse des importations résulte pour l'essentiel de celle de la demande en produits pétroliers et des équipements nécessaires aux investissements tant publics que privés. Dans le même temps, le déséquilibre du solde des services s'est aggravé pour atteindre 55.7 milliards XAF suite à la hausse des prix du fret et des assurances des marchandises importées, mais le solde des revenus s'est stabilisé à 1.9 milliard XAF grâce à l'atteinte du point d'achèvement du DSRP. Quant aux transferts, leur solde excédentaire serait supérieur aux prévisions initiales grâce à la hausse des dons (16.2 milliards au lieu de 10.3 milliards XAF en 2009).

Pour la même période, le compte capital et celui des opérations financières ont vu leur solde excédentaire diminuer, passant à 89 milliards XAF au lieu de 106.3 milliards en 2009, du fait de la révision à la baisse des dons projets (38 milliards XAF au lieu de 58.9 milliards escomptés). Les investissements directs étrangers (IDE) se sont limités à 30.4 milliards XAF en raison du report de gros investissements dans le secteur minier et de l'incertitude politique liée en 2010 au report des élections présidentielle et législatives. Globalement, le déficit de la balance des paiements se serait dégradé plus fortement que prévu (10.5 milliards XAF au lieu de 8.9 milliards XAF). Le besoin de financement qui en résulte devrait être financé grâce aux réserves de change.

En 2011 et 2012, la reprise des exportations devrait se poursuivre grâce au raffermissement de la demande mondiale en minerais et bois, mais le déficit extérieur devrait continuer de se détériorer du fait de l'accroissement des importations liées à la croissance soutenue des investissements privés. Ce déficit pourrait être financé grâce à l'accélération des IDE, de prêts projets hautement concessionnels, et de l'accès au marché régional des titres d'État auquel la RCA peut prétendre en 2011. Ces hypothèses sont d'autant plus plausibles que les perspectives d'amélioration du climat politique et sécuritaire sont réelles, notamment en raison du bon déroulement des élections présidentielle et législatives de janvier 2011.

L'analyse de la viabilité de la dette effectuée en 2010 par le FMI et la Banque mondiale montre que, s'agissant de la dette extérieure, tous les indicateurs sont encore particulièrement sensibles à la croissance des exportations, aux flux nets d'IDE entrants, et à la détérioration des conditions de financement. Cela indique que les politiques de diversification des exportations, notamment l'instauration d'un climat des affaires attrayant pour l'investissement étranger, la réduction des coûts de transport, l'amélioration de la productivité et une politique d'emprunt prudente, sont essentielles au maintien de la viabilité de la dette extérieure.

S'agissant de la coordination de l'aide, le gouvernement a signé fin 2010 un Mémoire de coopération avec ses principaux partenaires (BAfD, Banque mondiale, Programme des Nations Unies pour le développement [Pnud] et UE), visant à harmoniser les opérations d'appui budgétaire en RCA conformément à la déclaration de Paris. Ce cadre de concertation et de coordination des appuis budgétaires des partenaires techniques et financiers (PTF) devrait améliorer le dispositif existant de coordination de l'aide bâti autour du cadre institutionnel de la mise en œuvre du DSRP.

En 2010, la RCA a poursuivi sa participation aux initiatives d'intégration régionale au niveau de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Cemac. Tout en respectant les accords régionaux en matière de politique commerciale et douanière, le gouvernement centrafricain a négocié son accès aux marchés des titres publics qui devraient se mettre en place en 2011 au sein de la Cemac. Par ailleurs, la RCA a poursuivi de manière conjointe avec les pays membres de la Cemac des négociations en vue de la conclusion d'un Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne.

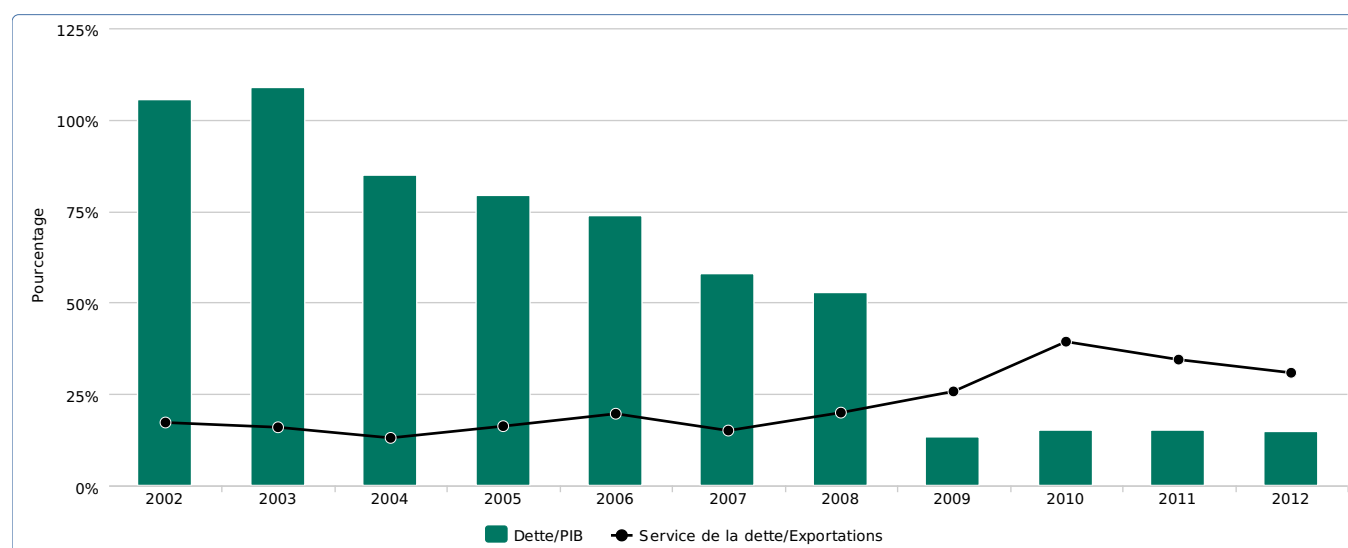
Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	2.7	-4.2	-7.6	-7.4	-8.3	-8.9	-8.5
Exportations de biens (f.o.b.)	14.8	10.5	7.6	6.3	6.7	7	7.5
Importations de biens (f.o.b.)	12.1	14.7	15.1	13.7	15	15.9	16
Services	-7.6	-5.1	-4.9	-4.6	-5.7	-6.3	-6.6
Revenu des facteurs	-0.9	-0.9	-1.1	-1.1	-0.2	-0.7	-1
Transferts courants	4.1	3.7	3.6	3.9	4.3	3.7	3.4
Solde des comptes courants	-1.6	-6.4	-9.9	-9.2	-9.9	-12.3	-12.7

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).
2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417993>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932411761>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Rendre attractif l'environnement des affaires reste un enjeu majeur pour la RCA. Le pays occupe encore en 2010 la dernière place (183^e) dans le classement de *Doing Business*, le rapport de la Banque mondiale sur le climat des affaires. Les autorités centrafricaines déploient des efforts pour améliorer ce climat, qui ont permis au pays d'améliorer son classement en matière de création d'entreprise (il est passé du 169^e rang en 2009 au 158^e en 2010). En avril 2010, un Comité mixte secteur privé/administration a été créé, en tant qu'organe décisionnaire, pour compléter le cadre permanent de concertation État/secteur privé créé en 2006. Ce Comité mixte a pour mission de définir les mesures visant à créer un environnement des affaires favorables à l'investissement, au développement d'un secteur privé compétitif, dynamique, promoteur de croissance et créateur d'emplois. Il a d'ores et déjà, avec l'appui de la Société financière internationale (SFI), créé et rendu opérationnelles cinq commissions techniques correspondant aux différents indicateurs de *Doing Business*. En outre, le Comité mixte a approuvé une série de réformes en matière de création d'entreprise et de transfert de propriété, notamment: (i) une réduction de plus de 50 % des frais d'enregistrement pour la création d'une société et pour le transfert de propriété ; (ii) la suppression de la carte de commerçant et de l'agrément ministériel, et des coûts afférents (lors de la création d'entreprise) ; (iii) la suppression des frais de publication des avis de constitution de sociétés ; et (iv) la suppression du paiement anticipé des frais d'immatriculation à la sécurité sociale.

D'autres initiatives ont également été entreprises en 2010 avec le concours de la SFI. Celle-ci aide ainsi, dans le cadre d'un programme de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) en Afrique, une banque privée centrafricaine à augmenter sa capacité à soutenir le secteur des PME. La SFI a déjà fourni une assistance technique au renforcement des capacités du guichet unique et du Comité mixte. Le ministère des PME, en collaboration avec le Fonds africain de garantie et de coopération économique (Fagace), a par ailleurs organisé du 24 au 25 novembre 2010 une table ronde sur la problématique du financement du secteur privé en RCA. Cet événement a permis de mieux cerner les difficultés et les contraintes liées au développement du secteur privé centrafricain, et d'analyser les voies et moyens d'instaurer un partenariat gagnant-gagnant entre la communauté des donneurs et les opérateurs économiques en RCA.

Le système financier centrafricain, qui se réduit pour l'essentiel à quatre banques commerciales et quelques institutions de microcrédit, contribue peu à son développement économique. La médiation financière demeure très faible, le bilan consolidé des banques ne représentant que 12.5 % du PIB, tandis que les dépôts et crédits ne totalisent que respectivement 8.5 % et 6.5 % du PIB. Le développement des activités de prêt du secteur bancaire continue d'être entravé par des faiblesses structurelles telles que les lacunes du cadre légal et réglementaire, la nature à court terme des ressources bancaires, et la rareté des projets bancables.

Pour promouvoir et consolider le secteur, les autorités ont adopté plusieurs mesures dont, en 2009, la bancarisation des salaires, puis, en février 2010, l'obligation du règlement des impôts par l'intermédiaire des banques. Ces mesures ont encouragé la médiation bancaire et contribué à la formalisation de l'économie. Par ailleurs, le remboursement des emprunts de l'État aux banques commerciales a permis d'améliorer la position de ces établissements en matière de risques d'engagement auprès de la puissance publique, et à renforcer leur liquidité et leurs activités de prêt au secteur privé, même si la rentabilité des banques devait en pâtir. En 2010, le volume des crédits s'est accru de 23.2 %, dont la majeure partie a été allouée aux sociétés de commerce et de télécommunications sous forme de prêts à court terme.

Les autorités centrafricaines ont continué en 2010 à préserver la stabilité du système bancaire, en ordonnant notamment la réorganisation d'une banque commerciale en difficulté en coopération étroite avec l'organe régional de réglementation et de supervision, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac).

Autres développements récents

La RCA est confrontée à d'autres handicaps, en particulier dans le secteur public et celui des infrastructures, qui brident la production intérieure.

Comme le montre la revue à mi-parcours du Document de stratégie de partenariat pays conjointe (DSPPC 2009-12) de la BafD et de la Banque mondiale, des progrès significatifs ont été accomplis dans le domaine du secteur public et de la gestion des finances publiques. Au chapitre de la gouvernance administrative et économique, premier thème du DSPPC, la revue a observé des résultats encourageants en matière d'efficacité et de transparence des finances publiques, de gestion des ressources naturelles, et de planification et d'exécution des programmes de développement. En effet, grâce aux projets et programmes soutenus par les deux institutions, la chaîne des dépenses publiques a été entièrement informatisée, et les systèmes informatiques de la direction des impôts (Systemif) et de la direction de la douane (Sydonia) sont interconnectés. Pour la première fois, des

comptes de gestion ont été établis dans l'année en 2010 en vue de l'adoption, par le parlement, d'une loi de règlement. Par ailleurs, d'autres projets soutenus par la BAfD et la Banque mondiale dans le cadre du DSPPC ont permis aux cadres et agents techniques des administrations centrale et décentralisées d'acquérir et de renforcer leurs compétences en matière de cadrage macroéconomique, de planification et de gestion axée sur les résultats et, surtout, en matière de suivi et d'évaluation des projets et programmes. Ces projets ont contribué à la finalisation en 2010 du DSRP 2008-10, aux progrès dans la mise en œuvre du DSPPC 2009-12 constatés lors de la revue de mi-parcours, ainsi qu'à l'aval du programme de Facilité de FEC soutenu par le FMI lors de la dernière revue en 2010.

Des progrès significatifs ont également été réalisés par la RCA en matière de gestion des ressources naturelles, notamment dans l'observation des principes de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). Ainsi, après l'élaboration du nouveau code minier et la publication en 2009 du premier rapport ITIE portant sur l'année 2006, la RCA a publié en 2010 des rapports portant sur les années 2007, 2008 et 2009 et indiquant les recettes de la production de diamant, d'or et d'uranium. Ces avancées, combinées au renforcement des capacités de l'ITIE-RCA (secrétariat technique, comité de pilotage et conseil national), devraient permettre à la RCA d'atteindre très prochainement le statut de pays conforme aux principes de l'ITIE. S'agissant du secteur forestier, le pays continue de mettre en œuvre le plan d'application des législations et de la gouvernance dans le secteur forestier en Afrique (Afleg - *African Forest Law Enforcement and Governance*), tandis que la révision du code forestier a permis que les dispositions de transfert aux communautés locales de 30 % des droits de coupe et de 25 % des taxes de reboisement soient effectives.

En matière d'infrastructures, la population centrafricaine reste confrontée à de grandes difficultés d'accès aux infrastructures socioéconomiques de base (routes, transports, eau et énergie). Le niveau des infrastructures de transport demeure parmi les plus faibles d'Afrique, alors qu'en raison de sa position géographique (pays enclavé sans façade maritime ni voie d'accès directe à la mer), elles sont d'une importance capitale pour le développement économique de la RCA. Elles absorbent d'ailleurs une bonne partie des investissements publics. Les principaux handicaps du secteur résident dans : (i) l'absence de liaison pérenne pour le développement de l'import/export par des voies maritimes ; (ii) l'insuffisance des infrastructures existantes et de leur maintenance ; (iii) la faible densité du réseau ; et (iv) une répartition inégale dans l'aménagement du territoire. L'enclavement géographique du pays est exacerbé par les nombreux contrôles administratifs qui jalonnent les parcours, alourdissant le coût du transport.

Le transport routier constitue le principal mode de déplacement, de fret et d'approvisionnement. Sur un total de 24 000 kilomètres de routes en RCA, environ 1 000 sont bitumés. Le réseau comprend 5 400 km de routes nationales, 4 000 km de routes régionales et 15 000 km de pistes. Comme la plupart des pays d'Afrique centrale, la RCA est très arrosée, et elle est traversée par des affluents du fleuve Congo, bénéficiant d'un important potentiel de voies d'eau intérieures navigables. Pour le transport aérien, Bangui est le seul aéroport de classe internationale du pays, et il assure près de 90 % du trafic. Les trois autres aéroports sont dotés de pistes revêtues en mauvais état. Des efforts ont été entrepris pour promouvoir le développement des infrastructures avec le démarrage de plusieurs chantiers en 2010. La BAfD, la Banque mondiale et l'UE soutiennent, à travers le Programme régional de facilitation des transports en zone Cemac, une politique de développement des infrastructures de transports qui s'articule autour de trois axes : (i) le désenclavement du pays par rapport aux ports d'export/import des matières premières ou des produits manufacturés ; (ii) la diversification des voies d'accès ; et (iii) la viabilisation et l'interconnexion des pôles de développement. Les travaux prévus par ce programme ont été réalisés à 20 % en 2010. Par ailleurs, la BAfD a approuvé en décembre 2010 la réalisation de l'étude du projet routier Ouesso (République du Congo)-Bangui (RCA)-N'Djamena (Tchad) et du projet de navigation fluviale sur le fleuve Congo et ses affluents, l'Oubangui et la Sangha.

Dans le domaine de l'énergie, la situation de la RCA reste très précaire. À peine 4 % de la population en moyenne nationale avaient accès en 2010 à l'électricité (15 % à Bangui et 1 % dans les centres secondaires). L'accès est quasiment nul en milieu rural qui abrite la plupart des populations pauvres. Cette précarité prévaut en dépit des réformes entreprises, notamment avec l'adoption en 2004 d'un « document cadre national de politique énergétique en vue de réduire la pauvreté pour la période 2005-2010 ». Les autorités avaient libéralisé le secteur en publiant le Code de l'électricité, et en créant l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (Arsec) ainsi que l'Agence autonome de l'électricité rurale (Acer), chargées de la régulation du secteur et d'appliquer la politique du gouvernement en matière d'électricité rurale. Le pays dispose néanmoins d'un réseau hydrographique assez dense avec de nombreux sites à haut potentiel hydroélectrique (pour des puissances allant de quelques centaines de KW à plusieurs dizaines de MW). La consommation d'énergie est assurée à 90 % par le bois de feu, le reste est assuré par des produits pétroliers importés et, à hauteur d'à peine 4 %, par les ressources hydroélectriques. Le développement du secteur de l'énergie est notamment entravé par : (i) l'inadaptation du cadre législatif et réglementaire ; (ii) l'absence d'un système d'information énergétique ; (iii) les déficiences de la gestion du secteur, notamment par la société Enerca qui détient le monopole de la production et de la commercialisation de l'électricité ; et (iv) la faiblesse des ressources

humaines et financières. Les infrastructures consistent en : (i) deux centrales hydroélectriques (Boali 1 et Boali 2) ; (ii) un barrage hydroélectrique (Boali 3) ; (iii) une centrale thermique à Bangui ; (iv) deux lignes de transmission reliant Bangui à Boali 1 et Boali 2 ; et (v) un réseau de distribution. Les cinq générateurs de Boali 1 et les deux autres de Boali 2 ont une capacité totale d'environ 15 MW. Boali 3 ne dispose encore que de deux turbines d'une capacité totale de 10 MW.

La politique énergétique du gouvernement en matière se fixe trois priorités : (i) réhabiliter les centrales hydroélectriques de Boali 1 et Boali 2 et le réseau de distribution ; (ii) augmenter la production de Boali 3 avec de nouveaux équipements et accroître celle de Boali 2 ; et (iii) restructurer le secteur et améliorer la gestion de l'Enerca. Certains de ces travaux sont en cours d'exécution, telle la sécurisation des installations hydroélectriques de Boali 1 et Boali 2, dans le cadre de l'accord signé en 2008 avec l'Agence française de développement (AFD) qui a accordé une subvention de 4.2 millions euros. On a installé des relais de protection dans les groupes de Boali, des transformateurs d'excitation à Boali 2, un poste HTA (haute tension A) à Boali 2, et les cellules HTA de couplage des groupes de Boali, ce qui a stabilisé la fourniture de courant à la ville de Bangui et ses environs et atténué sensiblement les déclenchements des disjoncteurs généraux du réseau Boali-Bangui. L'appui de la BAfD et de la Chine porte sur l'équipement et l'extension de Boali 3. De source chinoise, la phase de conception de ces projets a été achevée en avril 2010, et leur réalisation est prévue à la fin du deuxième trimestre 2011.

Le secteur de l'eau et assainissement a été particulièrement touché par les années de conflits. Le taux moyen d'accès de la population à l'eau potable est de 30.2 %, contre une moyenne de 60 % en Afrique, et le taux d'accès à l'assainissement n'est que de 5.3 % (31 % en Afrique). Les autorités avaient adopté en mai 2005 un Document de politique et stratégies nationales en matière d'eau et d'assainissement, puis promulgué en avril 2006 un code de l'eau et un schéma directeur pour l'eau et l'assainissement. Le code de l'eau a abouti à la création de l'Agence nationale de l'eau et de l'assainissement (Anea) et à la mise en place d'un Comité sectoriel eau et assainissement, avec l'Unicef (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) comme chef de file des partenaires. Deux projets de la BAfD approuvés en 2009 après un audit des 16 chefs-lieux de préfectures ont démarré avec retard en 2010. Il s'agit du Projet d'appui institutionnel pour l'approvisionnement en eau et assainissement (AEPA), et du Projet assainissement et eau potable de trois chefs-lieux (Berberati, Bouar et Bossangoa).

Les services de télécommunications et des technologies de l'information ont fortement évolué ces dernières années. Depuis décembre 2007, quatre opérateurs se partagent le marché de la téléphonie mobile (Telecel, Moov Centrafrique, Nationlink, et Orange Centrafrique), alors que le marché de la téléphonie fixe ne compte qu'un seul opérateur détenu à 100 % par l'État, la Socatel (Société centrafricaine de télécommunications) en dépit de l'ouverture à la concurrence. Le nombre d'abonnés devrait dépasser un million en 2010 contre 700 000 en 2009, soit un accroissement de près 50 % et un taux de pénétration de 23 % de la population. Ces avancées s'expliquent par l'élargissement des offres de services de téléphonie mobile aux utilisateurs à faible pouvoir d'achat, par la mise sur le marché de terminaux à un prix accessible, et par l'élargissement de la couverture des différents réseaux. Les autorités ont engagé depuis cinq ans des réformes visant à doter le secteur d'un cadre juridique cohérent, permettant le développement des infrastructures de base en vue d'assurer la couverture de l'ensemble de la population. La BAfD et la Banque mondiale financent, dans le cadre de leur stratégie conjointe de soutien aux politiques de développement du pays, un projet régional de fibre optique (RCA, Cameroun et Tchad) intitulé *Central Africa Backbone* (CAB). Ce Projet prévoit une liaison en fibre optique reliant Bangui à Maédougou (Cameroun) qui empruntera l'oléoduc connectant Kribi (Cameroun) à Doba (Tchad), permettant à la RCA de se connecter à moindre coût à la station terminale du câble sous-marin intercontinental SAT-3/WASC. La RCA devrait aussi bénéficier du signal du satellite panafricain Rascom, lancé en août 2010 avec pour objectif la couverture de plus de 130 000 localités africaines, et qui permettra de baisser le coût de la connexion à l'Internet et de la téléphonie sur le continent.

Partenaires économiques émergents

La RCA demeure encore orpheline de l'aide tant des partenaires traditionnels que des partenaires émergents. Cette situation d'ensemble, imputable à deux décennies de conflits armés et d'instabilité politique, n'a pas significativement évolué depuis l'amorce du processus de consolidation de la paix et la tenue des assises du dialogue politique inclusif (DPI) en 2008. Toutefois, la Chine et, plus récemment en 2010, l'Inde, multiplient les initiatives en vue de développer des partenariats économiques. Les premiers partenariats avec la Chine remontent au lendemain de l'indépendance de la RCA. Les engagements chinois, selon les données de la Direction générale de la dette et de la coopération internationale, se chiffrent à 88 millions dollars (USD) pour l'Aide publique au développement (APD), et à 35 millions USD pour les infrastructures.

Ces engagements chinois se matérialisent actuellement avec un projet d'assistance à la centrale hydroélectrique de Boali 3 pour le transport et la transformation de l'électricité. Le gouvernement chinois a en effet décidé, en accord avec les autorités centrafricaines, d'utiliser l'APD pour la centrale hydroélectrique de Boali 3, et d'y installer deux turbines et quelques lignes de transport. Un appel d'offres a été lancé auprès des entreprises chinoises susceptibles de l'exécuter. La Chine intervient par ailleurs, dans la foulée du dernier sommet sino-africain, dans des projets d'énergie solaire, encore non quantifiés. La BAfD est également présente dans le secteur de l'énergie.

En dehors de l'énergie, la coopération chinoise porte sur la construction et la rénovation de bâtiments publics et administratifs. Elle finance ainsi, pour 4.5 milliards XAF, la construction de l'hôpital préfectoral de 100 lits de Bimbo. Le chantier était très avancé fin 2010.

Le secteur privé chinois intervient par ailleurs dans plusieurs domaines, notamment la vente de médicaments et d'équipements, ou la construction de bâtiments professionnels et de logements. Une société privée sino-centrafricaine vient de lancer la première télévision digitale dans la zone Cemac, avec un coût d'abonnement moins élevé que les sociétés concurrentes. Enfin, le marché du Projet régional de facilitation des transports du corridor Bangui - N'Djamena (Tchad) été attribué à l'entreprise privée chinoise *China Communications Constructions Company* (CCCC).

D'autres partenaires non traditionnels comme l'Inde et la Turquie s'intéressent à la RCA. S'agissant de l'Inde, ses engagements, à travers notamment une société privée, se chiffrent à environ 600 millions USD pour les années à venir. Ces engagements concernent notamment la construction et la mise en exploitation d'une cimenterie dans la préfecture de Nzila, et un service de transports publics, déjà opérationnel à Bangui avec des autobus importés d'Inde, exploité par une société mixte indo-centrafricaine. La coopération avec la Turquie se limite pour le moment à la construction et à la mise en service d'établissements d'enseignement primaire et secondaire à Bangui.

Au total, la présence en RCA des partenaires, traditionnels ou émergents, reste très limitée. Cette situation est toutefois appelée à évoluer rapidement, en raison de l'importance des ressources naturelles du pays. Cela suppose toutefois que la RCA améliore sa situation sécuritaire et politique, mais aussi crée les conditions appropriées pour attirer les investissements directs. Les autorités se doivent aussi, pour optimiser les futurs partenariats émergents, élaborer une stratégie viable.

Contexte politique

La situation politique en 2010 a d'abord été marquée par le report à trois reprises des élections présidentielle et législatives. Le report de ces élections, initialement prévues le 25 mai 2010, sont intervenus à la demande des principaux partis d'opposition et des partenaires au développement afin de garantir leur régularité. L'Assemblée nationale et la Cour constitutionnelle avaient d'ailleurs été sollicitées pour permettre constitutionnellement au président Bozizé de rester au pouvoir alors que son mandat était arrivé à terme le 11 juin 2010.

Le 23 janvier 2011, les élections présidentielle et législatives ont finalement eu lieu, et le président sortant a été réélu dès le premier tour. Le bon déroulement de ce double scrutin, en dépit des quelques contestations des principaux partis, devrait permettre à la RCA de consolider le processus de paix et de stabilisation politique engagé après le retour à la légalité constitutionnelle en 2005.

La RCA demeure cependant un État fragile et en post-conflit en dépit des efforts déployés. La mise en œuvre du programme Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), impulsé par l'organisation du DPI en 2008, a accusé beaucoup de retards en 2010. Le DDR, qui vise à démobiliser plus de 8 000 ex-combattants, butte encore sur de nombreux désaccords politiques et, en particulier, sur les montants des subventions alimentaires aux rebelles. En tout état de cause, les attaques du 17 juillet puis du 23 novembre 2010, avec notamment la prise de Birao, la principale ville au nord est du pays, sonnent comme un rappel à la vigilance (Birao est repassée les jours suivants sous le contrôle des autorités).

Contexte social et développement des ressources humaines

Selon le rapport 2010 du Pnud, la RCA occupe le 179^e rang sur 182 pays au classement de l'Indice de développement humain (IDH). Les deux décennies d'instabilité politique et de conflits et de violences ont, il est vrai, dégradé l'ensemble des indicateurs sociaux, et le pays a reculé dans la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'Enquête centrafricaine pour le suivi évaluation du bien-être (Ecaseb) estime à environ 62 % le taux de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (2008).

Environ 86 % de la population – près de neuf habitants sur dix – n'ont pas accès aux services sociaux de base, tandis que l'espérance de vie à la naissance ne dépasse pas 45.1 ans. La disparité entre sexes est très élevée et place le pays au 153^e rang sur 177 en termes d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. L'accès aux soins des femmes enceintes et lors de l'accouchement est limité, tout comme les services de planification familiale.

Les progrès enregistrés sur la voie des OMD sont faibles au regard des objectifs. Il y a des tendances encourageantes dans l'enseignement primaire, la scolarisation des filles et l'accès à l'eau potable. Mais les autres indicateurs, tels la pauvreté, l'emploi, la mortalité maternelle et infantile ne marquent pas de progrès, et la RCA ne parviendra pas à accomplir les OMD à l'horizon 2015.

Parmi les efforts consentis, et conformément aux objectifs du DSRP, les dépenses destinées à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité et le maintien de la paix se sont accrues en 2009 et 2010. L'éducation, la santé et des programmes ciblés de réduction de la pauvreté bénéficient d'une priorité croissante dans le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) 2010-12. Enfin, la régularisation des arriérés de salaires et l'intégration dans la fonction publique de nouveaux fonctionnaires et agents de l'État, conjuguée à la maîtrise de l'inflation, ont permis d'apaiser les tensions sociales.